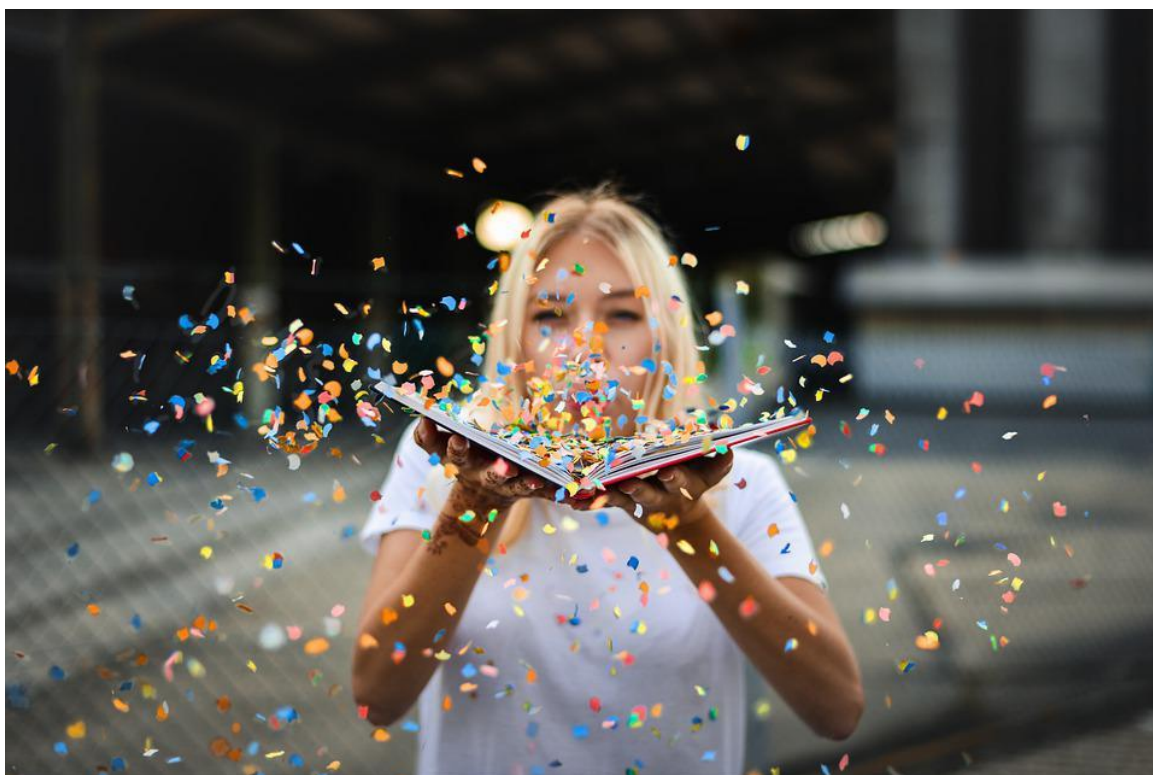


# Procès-Verbal

## ASSEMBLEE GENERALE

### 25 Mai 2023



#### Ordre du jour

- 1/ Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 5 Mai 2022
- 2/ Rapports moral, d'activités
- 3/ Rapport financier, affectation du Résultat 2022
- 4/ Rapports du Commissaire aux Comptes
- 5/ Approbation des comptes 2022, budget prévisionnel 2023
- 6/ Quitus de l'AG au CA
- 7/ Quitus au Trésorier
- 8/ Elections
- 9/ Questions Diverses

#### AVIS DE CONVOCATION

L'assemblée générale ordinaire de la Ligue contre le cancer des Côtes-d'Armor aura lieu le jeudi 25 mai 2023, à 14 h, 1, rue Alain-Colas, 22950 Trégueux.  
Ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 05/05/2022.
2. Rapports moral, d'activités.
3. Rapport financier, affectation du résultat 2022.
4. Rapports du commissaire aux comptes.
5. Approbation des comptes 2022, budget prévisionnel 2023.
6. Quitus de l'AG au CA.
7. Quitus au trésorier.
8. Elections.
9. Questions diverses.

À 16 h, cérémonie de remise des chèques aux jeunes chercheurs suivi du pot de l'amitié.  
L'ensemble des documents de l'assemblée générale sera consultable sur le site internet de la Ligue contre le cancer 22 : [www.ligue-cancer.net/cd22](http://www.ligue-cancer.net/cd22)

#### CONVOCATION

L'assemblée générale ordinaire de la Ligue Contre le Cancer des Côtes-d'Armor aura lieu le jeudi 25 mai 2023 à 14 h 00, 1, rue Alain-Colas, 22950 Trégueux.

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du PV de l'assemblée générale du 5 mai 2022,
- 2/ Rapports moral, d'activités,
- 3/ Rapport financier, affectation du résultat 2022,
- 4/ Rapports du commissaire aux comptes,
- 5/ Approbation des comptes 2022, budget prévisionnel 2023,
- 6/ Quitus de l'AG au CA,
- 7/ Quitus au trésorier,
- 8/ Elections,
- 9/ Questions diverses.

À 16 h 00, cérémonie de remise des chèques aux jeunes chercheurs suivi du pot de l'amitié.

L'ensemble des documents de l'assemblée générale sera consultable sur le site internet de la Ligue Contre le Cancer 22 :

[www.ligue-cancer.net/cd22](http://www.ligue-cancer.net/cd22)

Le vingt-cinq mai deux mille vingt-trois, les membres de l'Assemblée Générale se sont réunis à la Maison de la Ligue sur convocation de Madame Chantal BLANCHARD, Présidente.

La Présidente déclare ouverte l'Assemblée Générale 2023, remercie les 28 personnes présentes (dont 20 adhérents, 2 non adhérents, 5 salariés, le Commissaire aux comptes) et excuse les absents.

Elle énumère également les pouvoirs reçus par chaque administrateur et annonce le nombre de pouvoirs à répartir :  
3 pouvoirs ont été reçus qui sont répartis auprès de 11 administrateurs présents.

**Soit un total: 23 voix** (20 adhérents présents + 3 pouvoirs)

## LE MOT DE LA PRESIDENTE

Mesdames, Messieurs,

L'année 2022 aura été l'année du renouveau pour notre Comité...

Grâce à la mobilisation croissante des bénévoles et des costarmoricains, une année riche en manifestations et événements dans tous les coins du département ; ce qui prouve l'attachement des personnes à la lutte et à la Ligue contre le Cancer.

Nous devons consolider nos engagements dans les quatre missions qui nous incombent :

- Financer la Recherche Fondamentale et Clinique,
- Poursuivre et développer l'offre des soins de support pour les malades et les aidants qui les soutiennent au quotidien, accompagner l'achats de matériels innovants,
- Maintenir la Prévention et poursuivre la promotion des Dépistages auprès de tout public,
- Faire remonter à la Fédération les dysfonctionnements de la santé sur notre territoire.

Nous pouvons être fiers de ce que nous, salariés, prestataires, bénévoles, donateurs, accomplissons tous ensemble pour cette grand Dame qu'est la Ligue Contre le Cancer

### 1/ APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 5 MAI 2022

**Il est proposé à l'Assemblée d'approuver le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 Mai 2022.**

**Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0**

**L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 5 Mai 2022**

### 2/ RAPPORTS MORAL, D'ACTIVITES

#### LE RAPPORT MORAL

La Ligue Nationale adhère au Comité de la Charte de Déontologie

Nos comptes sont contrôlés par un Commissaire aux Comptes du Comité et le Commissaire aux Comptes National.

La gestion de notre comité est saine.

1<sup>er</sup> financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de près de tous ses adhérents et bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd'hui, la Ligue, fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. En brisant les tabous et les peurs, la Ligue contribue au changement de l'image du cancer et de ceux qui en sont atteints. Pour en savoir plus : [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net)

Au sein de la Fédération LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER, nous assurons les 4 missions statutaires :

#### SOUTENIR LA RECHERCHE

Elle se fait aussi bien au niveau national qu'au niveau régional. Cette action s'inscrit sur le court terme, mais surtout le moyen et le long terme, ce qui permet à certaines équipes de pouvoir développer des programmes de recherche à partir de concepts fondamentaux jusqu'à des retombées cliniques.

#### PREVENIR LA MALADIE

En informant sur les facteurs de risque et de protection des cancers et en éduquant les populations, notamment les plus jeunes, la Ligue permet à chacun de mieux se protéger et d'empêcher l'apparition de la maladie.

#### AGIR AUX CÔTES DES PERSONNES MALADES et de leurs proches

Les comités de la Ligue apportent un soutien matériel et financier, moral et psychologique aux malades, aux anciens malades et à leurs proches. La Ligue se préoccupe de la façon dont le patient vit sa maladie et comment son entourage peut être aidé.

## **MOBILISER LA SOCIETE ET AMELIORER LES POLITIQUES DE SANTE**

Cette mission a pour but de réduire les inégalités territoriales de santé face aux cancers, de développer une meilleure prise en charge des malades et de faire du plaidoyer comme par exemple la pénurie de médicament.

### **NOTRE COMITE DES COTES D'ARMOR**

Les bureaux sont ouverts et l'accueil est assuré du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.  
Le Comité fonctionne grâce à une équipe de 19 administrateurs bénévoles (16 élus et 3 membres de droit), 5 salariées et environ quatre-vingt bénévoles.

#### **LE BUREAU DU COMITE**

<b>Présidente :</b>	Madame Chantal BLANCHARD- ST BRIEUC
<b>Vice-Présidents :</b>	Madame Michèle DUMONT- PLERIN Mr Thierry AMICEL- PLERIN
<b>Secrétaire Générale :</b>	Madame Gilberte DROUOT – ST BRIEUC
<b>Trésorier :</b>	Monsieur Loïc PERRIN - PLERIN
<b>Délégué aux Actions de Prévention :</b>	Docteur Olivier NOUEL- ST BRIEUC
<b>Déléguée aux Actions pour les malades :</b>	Mme Anne MEANCE - QUEMPERVEN
<b>Présidente de la Commission Sociale :</b>	Madame Antoinette LECRUBIER - ST BRIEUC

#### **AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Madame	Martine	BIGEAULT	ST BRIEUC
Monsieur	Alain	DUBREIL	DINAN
Docteur	Gwenaëlle	LE GARFF	LANGUEUX
Madame	Maryvonne	LE TERTRE	BINIC
Madame	Anne	LE TOUZIC	PLœUC L'HERMITAGE
Monsieur	Pierrick	MASSE	BINIC
Monsieur	Jean-Yves	MOUNIER	LAMBALLE
Madame	Régine	PERRONO	LE FœIL
Monsieur	André	SELLES	TREGUEUX

#### **MEMBRES DE DROIT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Directeur du Centre Régional de Lutte contre le Cancer Eugène Marquis de Rennes : Professeur Christophe MASSARD

1 Représentant des Associations de Malades : Madame Danièle JEGOU - TREGUEUX

1 Représentant de la Ligue Nationale : Monsieur Pierre PRAICHEUX (*Depuis 03/2023*)

#### **LES SALARIES**

- Madame Lydie CARDUNER, Directrice, remplacée par Monsieur Jérôme ROBERT en Mai 2022,
- Monsieur Christian CHAMARD, comptable intérimaire jusqu'à Février 2023, a remplacé et accompagné Mme Catherine BASSET (Secrétaire-comptable, chargée de la gestion des dons, des Legs et de la mission Recherche) à son retour en Avril 2022 à temps partiel,
- Madame Solène CANTIN, chargée de Prévention et Dépistage présente tout au long de l'année,
- Madame Anaïs PEDRAU, Chargée de la Prévention et du Dépistage, remplacée par Madame Gaëlle CALFORT en Mai 2022, elle-même remplacée par Marie BERHAULT en Septembre 2022,
- Madame Lise TRONET, Chargée des Actions pour les malades et les antennes, remplacée par Madame Gaëlle CALFORT en Septembre 2022.

Et 20 vacataires : psychologues, diététiciennes, socio-esthéticiennes, sophrologues, professeur d'Activités Physiques Adaptées, communication ...

Pour le bon fonctionnement de notre Comité, plusieurs réunions et rencontres sont planifiées :

- Une fois par mois, les membres du bureau et des salariés se rencontrent pour échanger et informer sur le travail en cours (réunion équipe de Gestion).
- Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration se sont réunis cinq fois afin de voter des subventions et prendre toute décision nécessaire au bon fonctionnement de l'association.

Nous participons également aux réunions de travail du Grand Ouest ainsi qu'à la Conférence de Coordination Inter Régionale du Grand Ouest, qui s'étend sur les régions Bretagne, Pays de Loire, Poitou Charente et Centre et organise le financement de la Recherche Régionale.

Les différentes réunions en présentiel ont repris dans le deuxième trimestre 2022 :

- Réunion des directeurs(trices) / à Paris,

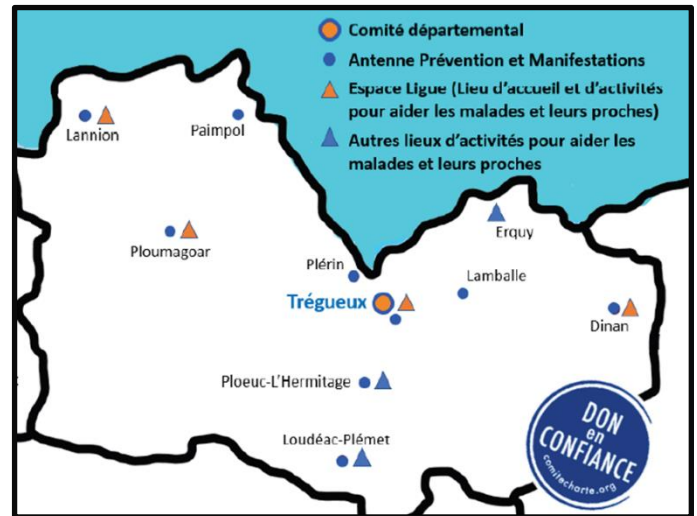
- Assemblée Générale Nationale à Lille,
- Réunion des Présidents (es) et Directeur(s) des Comités Bretons dans le second semestre 2022

## LES BENEVOLES

L'implication des quatre vingts bénévoles est importante et grâce aux antennes, nos actions sont réalisées **sur l'ensemble du département**. Ils assurent au quotidien une proximité de service, en particulier auprès des malades et des proches mais également un contact plus direct avec les partenaires, les associations locales, les élus ....

- ↳ Ils participent aux actions pour les malades
- ↳ Ils assurent les actions d'éducation pour la santé et de prévention (en milieu scolaire, dans d'autres structures)
- ↳ Ils assurent des tâches de représentation, d'information et de communication
- ↳ Et, au bureau :
  - ♦ Traitement des dons, mise à jour du fichier des adhérents
  - ♦ Mise sous pli des reçus fiscaux, des demandes de subventions et autres documents d'information
  - ♦ Gestion des abonnements aux revues VIVRE et Clap' Santé

## LES ESPACES LIGUE ET ANTENNES LOCALES



## INFORMATION, COMMUNICATION, MANIFESTATIONS

- ↳ Alimentation en continu, grâce à Madame Corinne GUERNALEC, vacataire en communication et Jérôme ROBERT de notre page Facebook, Twitter et Instagram pour communiquer et informer sur les actions réalisées par le Comité, les antennes ... (informations diverses : innovation, recherche, financements, actions, etc.)
  - Facebook : [laliguecontrecancercomitecotesdarmor](#)
  - Twitter : [liguecancer22](#)
  - Instagram : [liguecontrecancer22](#)
  - YouTube : rechercher « La Ligue contre le cancer Comité des Côtes d'Armor »
- ↳ Alimentation en continu du Site Internet de l'association : l'agenda des manifestations, les activités organisées pour les malades, les actions en prévention, etc...
  - <https://www.ligue-cancer.net/cd22/journal>
- ↳ Diffusion d'un dépliant regroupant l'ensemble des activités pour les malades du cancer et disponible au Comité départemental, dans les établissements de soin du département, les services d'oncologie, les antennes ....
- ↳ Diffusion de supports de communication (affiches, flyers) pour la prévention, les actions pour les malades, et les événements organisés par les antennes et le Comité départemental.
- ↳ Manifestations et informations sur les dépistages du cancer colorectal « **Mars Bleu** » et du cancer du sein « **Octobre Rose** ».
- ↳ **Communication auprès des adhérents** : insertion de notre plaquette d'information avec renvoi de tous les reçus fiscaux.
- ↳ Stands d'information en septembre aux **Forums des associations** dans quelques villes du département.
- ↳ Rédaction et diffusion d'une revue de presse spéciale « Octobre rose et Mars bleu » pour informer sur les événements des campagnes nationales, valoriser et rendre visibles les différentes actions menées par la Ligue et les antennes au sein du département afin de renforcer les liens entre tous.
- ↳ **Manifestations** organisées par les **antennes**
- ↳ « **Opération Leclerc** « **Tous unis Contre le cancer** » pour la Recherche sur le cancer de l'enfant et l'Adolescent en Mars.
- ↳ **Manifestations** organisées par des particuliers, associations, lycées, commerces, ... qui soutiennent également nos actions en reversant tout ou partie des bénéfices de leurs manifestations à la Ligue contre le cancer.

**Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le Rapport moral 2022**

**Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0**

**Le Rapport moral 2022 est approuvé à l'unanimité**

## LE RAPPORT D'ACTIVITE – ACCOMPAGNER POUR AIDER Un budget de 371 154 € est alloué à l'Action pour les Malades.

Chargées de mission : Départ de Lise TRONET en 10/2022 remplacée par Gaëlle CALFORT  
Déléguée à l'Aide aux Malades et Proches : Anne MEANCE

« Dans le cadre de la mission Action pour les malades, la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs intérêts. D'une façon générale, elle comprend toutes autres actions permettant la réalisation de la mission »

La Mission **Actions pour les malades** est mise en œuvre au Comité et relayée sur l'ensemble du département par **une quinzaine de bénévoles** qui interviennent pour :

- ✓ L'accueil et information des personnes malades et de leurs proches (accueil téléphonique, permanences)
- ✓ La mise en place et/ou l'animation de soins de support ou d'activités de loisirs
- ✓ La participation à la commission d'aide sociale

### L'accueil des personnes malades et de leurs proches

Les personnes malades et les proches sont accueillis, au Comité essentiellement mais également dans les antennes qui assurent des permanences, ou à la demande, sur rendez- vous.

Chaque demande est prise en compte lors d'un entretien, des activités adaptées et personnalisées sont proposées, ainsi qu'une orientation vers des professionnels si besoin.

Un important travail en réseau est nécessaire, afin que l'information soit relayée par les soignants et les travailleurs sociaux.

**En 2022, les conséquences des contraintes sanitaires des 2 années passées se sont fait ressentir avec la diminution du nombre de bénévoles, et des partenariats rompus ou freinés, nécessitant un redéploiement de l'aide aux malades et aux proches depuis TRÉGUEUX.**

### LES SOINS DE SUPPORT ET DE CONFORT

Les soins de supports permettent aux personnes de rompre leur isolement, de tisser un nouveau lien social, et d'acquérir des techniques qui peuvent les aider à mieux vivre leur maladie. Ils ont par conséquent des effets thérapeutiques.

Ils se déroulent au Comité, ainsi que dans les antennes de Dinan, Guingamp, Lannion, et dans l'antenne interdépartementale de Carhaix (29). Depuis octobre 2021, un cours d'Activités physique adaptée a également lieu sur le secteur d'Erquy, les inscriptions sont gérées à Trégueux, comme à Ploëuc sur Lié depuis 2022.

Sont proposées des cycles de 10 séances collectives en moyenne, animées par des professionnels, et qui s'adressent aux personnes en cours de traitement, qui viennent de les achever, ou qui rechutent.



L'année 2022 a été marquée par :

- **De multiples arrêts de prestataires, liés au COVID ou a des changements de projets professionnels, nécessitant la recherche de nouvelles collaborations et réaménagement des plannings.**
- **Des changements professionnels également internes au Comité 22 avec un relais des chargées de mission sur l'aide aux malades à l'automne 2022.**
- **Les suites du contexte sanitaire des années précédentes : Des partenariats interrompus, à relancer, des dynamiques à recréer, une rotation des personnels sanitaires/socio-médico-sociaux importantes avec de nouvelles relations à créer.**
- **Les conséquences de l'évolution géopolitique et climatique avec des hausses tarifaires non négligeables nécessitant de retravailler certains partenariats à la recherche de nouvelles propositions dans une logique de gestion raisonnable des budgets.**
- **L'émergence de propositions en soins de support concomitante par de nouvelles structures**



Au total, **275 nouvelles inscriptions sont recensées en 2022** sur le département dont près de 70% pour l'antenne de Trégueux ou pour des activités sur des sites rattachés à Trégueux.

L'accompagnement a été moindre sur deux zones géographiques (secteur Loudéac et Paimpol) et à l'inverse plus dynamique sur Lannion-Guingamp-Dinan.

## LES ACTIVITES COLLECTIVES



### **ACTIVITES PHYSIQUES**

Les séances sont encadrées par des enseignants spécialisés prestataires qui veillent à une progression individuelle au sein de petits groupes.

Elles nécessitent un avis médical et s'adaptent à l'état de santé de chacun, l'objectif étant de limiter les effets secondaires des traitements et si possible de reprendre une activité régulière en s'orientant par exemple vers l'APA (Activité Physique Adaptée) en groupes ouverts (non spécifiques au cancer) avec le soutien des partenaires.

Elles se présentent sous plusieurs formes :

- **Activité physique adaptée**

La gymnastique « douce » / pratiquée au rythme de chacun en fonction de ses possibilités. Un moment pour reprendre confiance en son corps, en ses aptitudes physiques, associé à un travail en douceur sur les muscles, et les articulations.

*Séance hebdomadaire à Erquy, Lannion, Ploec sur Lié & Trégueux*

- **Renforcement musculaire**

Une autre manière de retrouver de la force, du tonus et de l'amplitude articulaire sur un travail avec des machines et des exercices personnalisés.

*Séance hebdomadaire à Trégueux*

- **Aquagym**

Relocalisée à St Briec pour Trégueux grâce au rétablissement du partenariat avec la résidence Domytis et à Perros-Guirec également sur la piscine d'une autre résidence Domytis, séances hebdomadaires ont lieu de septembre à décembre, en partenariat avec ACTIMUT (Mutualité Française VVY).

Malheureusement, après quelques semaines, les séances sur St Briec ont cessé faute d'enseignant spécialisé.

Un cours pourrait débuter sur le secteur de Guingamp courant 2023.

- **Taïshi**

Un travail sur la posture, le tonus global, l'équilibre, la concentration, la notion de « combat ». Programmé pour 2021, les cours ont finalement débuté au printemps 2022.

*Séance hebdomadaire à Trégueux*

- **Marche douce**

Les bénévoles qui encadraient ces marches n'ont pas poursuivi en 2021.

Un lancement du groupe en marche autonome a été réalisé en 2022 avec une présence partielle de la salariée (accueil des participants, présence sur certaines marches avec « goûter »...). Le groupe s'est ainsi constitué. Il est aujourd'hui autonome (aucun encadrement de la Ligue). Les personnes qui le souhaitent sont mise en relation via réseau-social et s'intègrent au groupe qui s'auto-gère.

### **ACTIONS DE NOS PARTENAIRES**

Des associations développent le « sport santé » avec des partenariats spécifiques pour certaines. Elles forment des animateurs pour proposer des activités dédiées « post- cancer ».

Des partenariats existent avec notre comité avec un soutien à la communication et une aide au financement des licences.

- **Escrime « Solution Riposte »**

Des maîtres d'arme sont formés pour une activité post cancer du sein.

*Séances à Guingamp, Lannion, Dinan & Saint-Briec.*

- **« Dragon Boat »**

Une grande pirogue pour pagayer ensemble, un sport adapté aux femmes ayant eu un cancer du sein avec des mouvements qui améliorent la mobilité de l'épaule.

*Séances au club de kayak de Lanvallay - Dinan.*

- **« Marche, ni trop vite, ni trop loin »**

Marche adaptée en distance et en rythme à Dinan en partenariat avec le club Rance Jogging.

- **« Longe côte »** : facilitation à l'adhésion au centre nautique de Plérin.



### **RELAXATION / GESTION DU STRESS**

Une demande croissante d'outils pour faire face à la maladie, aux traitements conduit le Comité à proposer des activités collectives adaptées sur cette thématique, animées par des professionnels diplômés, prestataires.

- **Sophrologie**

Les séances permettent de découvrir des techniques pour se détendre, gérer son anxiété, mieux vivre son quotidien... De nombreux bénéficiaires s'emparent de cet outil, en particulier au cours des traitements. Les cours sur Lannion n'ont pas repris faute d'intervenant formé et en accord avec les dispositions courantes en lien avec les contraintes sanitaires.

*Séance hebdomadaire à, Dinan, Guingamp, Ploëuc sur Lié & Trégueux.*

- **Yoga**

Les séances de yoga permettent d'améliorer la concentration et la gestion du stress tout en travaillant la posture, le tonus, l'équilibre, la souplesse. L'activité a été mise en place progressivement, pendant les vacances scolaires puis intégrées aux activités régulières à partir de l'automne 2022.

*Séance hebdomadaire à Guingamp, Lannion, & Trégueux.*



## **SOCIO-ESTHETIQUE**

En groupe, des ateliers ponctuels sont proposés pour marquer certains moments de l'année (ateliers bien-être Lannion pour les fêtes de fin d'année) ou intégrés à des parcours d'accompagnement spécifiques (Ateliers retour à l'emploi, hormonothérapie) sur Trégueux.



## **ACTIVITES CREATIVES, EXPRESSION**

Ces ateliers permettent de s'exprimer autrement que par des mots, de créer à partir du ressenti du moment.

### **- Expression Corporelle « Art et corps en mouvement »**

Deux cycles d'expression corporelle, mêlant danse et mouvements, animés par une art-thérapeute diplômée prestataire.

*Séance hebdomadaire à Dinan*

### **- Sculpture sur terre**

Des cycles de 10 séances permettent de découvrir ou redécouvrir le contact avec la terre, de développer son agilité pour produire quelques œuvres personnelles tout en mobilisant par soi-même ses membres supérieurs. Les séances sont animées par 2 bénévoles expérimentées.

*Séance hebdomadaire à Trégueux.*



## **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE / GROUPE DE PAROLE**

Les groupes de paroles sont ouverts aux personnes concernées par la maladie, sur inscription (Dinan) ou après une 1<sup>ère</sup> consultation individuelle (Trégueux). Elles sont animées et gérées sur un cycle d'environ 8 séances, selon les modalités définies avec le Comité par les psychologues diplômées, prestataires.



## **ATELIERS NUTRITION-ALIMENTATION**

Des ateliers permettant de s'informer sur l'alimentation en lien avec la maladie et les traitements, ou la récupération post-traitement, sont mis en place depuis la rentrée 2022, à la demande de plusieurs bénéficiaires. Ils allient informations théoriques et pratiques culinaires et sont animés en 2022 par une diététicienne diplômée, prestataire.

*Cycle de 3 séances à Trégueux.*

## **LES ACTIVITES DE SOUTIEN INDIVIDUEL**



## **SOCIO-ESTHETIQUE**

Les séances individuelles sont proposées pour limiter les effets secondaires des traitements (conseils en cosmétiques, capillaires, ongles...), apprendre l'auto massage, aider à l'acceptation du corps qui change (les prothèses, les reconstructions...), conseiller/orienter vers les ressources adaptées. Les séances sont réalisées par des professionnelles formées, prestataires.

Le nombre de consultations est limité à 6 maximum par bénéficiaire mais peut être revu à la hausse sur exception après évaluation par le prestataire et la chargée d'actions pour les malades.

*Séance hebdomadaire à Guingamp, Lannion, & Trégueux, mensuelle à Dinan et St Caradec*



## **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE**

Les consultations individuelles concernent les personnes traitées hors département, ou ne bénéficiant pas d'un hôpital de jour (radiothérapie ou traitement oral), avant le traitement ou ayant récemment achevé leurs traitements ainsi que les personnes en chimiothérapie hors département (pour limiter les déplacements liés au soutien psychologique). Elles sont assurées par des psychologues diplômées, prestataires.

*Consultations limitées à environ 6 séances/bénéficiaire, le professionnel ne prenant en compte que les troubles liés à la pathologie et pouvant ajuster le nombre de séance aux besoins d'une réorientation vers une consultation spécialisée dans le domaine psychique / psychiatrique ou de situations particulières, sur avis de la salariée chargée de l'aide aux malades le cas échéant.*

***Pour le soutien individuel, les consultations par téléphone/visio ont été maintenues par exception, pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.***



## Diététique

Les consultations individuelles concernent les personnes traitées hors département, ou ne bénéficiant pas d'un hôpital de jour (radiothérapie ou traitement oral), avant le traitement ou ayant récemment achevé leurs traitements ainsi que les personnes en chimiothérapie hors département (pour limiter les déplacements liés au soutien psychologique). Elles sont assurées par une diététicienne diplômée, prestataire.

*Consultations limitées de 1 à 2 séances/bénéficiaire, le professionnel ne prenant en compte que les troubles liés à la pathologie et pouvant ajuster le nombre de séance aux besoins d'une réorientation vers une consultation spécialisée dans le domaine alimentaire ou de situations particulières, sur avis de la salariée chargée de l'aide aux malades le cas échéant.*

## LES ACCOMPAGNEMENTS THEMATIQUES



### ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR A L'EMPLOI

Les ateliers s'adressent à des personnes en arrêt, ayant terminé leurs traitements lourds, et qui réfléchissent à leur retour.

Chaque session se déroule sur 7 ateliers hebdomadaires répartis par demi-journées.

Différents professionnels viennent apporter des informations pratiques, ainsi que des éléments pour se préparer et reprendre confiance en soi. Sont intervenus : des assistantes de service de la Carsat, Cap Emploi- maintien dans l'emploi (Stéphanie Foraz) - des bénévoles (DRH, Anne GICQUEL- consultant en communication : Ange Baudet), et des professionnels (Valérie Lorant- Guerre, la socio- esthéticienne de la Ligue et David LEPORT, consultant en Ressources Humaine) qui se sont investis dans le projet.

Le Comité finance l'intervention du coach RH et celle de la socio-esthéticienne.

### PROGRAMME

**Atelier 1 :** Présentation des structures d'accompagnement, des participants et recueil/développement des attentes et besoins

**Atelier 2 :** Information sur les droits et les dispositifs (visite de pré reprise, temps partiel thérapeutique, invalidité...) avec la CARSAT et Cap emploi

**Atelier 3 :** Point de vue du DRH, la boîte à outils de l'entreprise

**Atelier 4 :** « Handicap » : intervention d'un consultant RH sur la notion de « handicap », son intégration dans le quotidien, la façon de l'intégrer

**Atelier 5 :** « Communication : quelques bases, simulations d'entretiens de reprise en présence d'un consultant

**Atelier 6 :** Image de soi, relaxation avec la socio-esthéticienne

**Atelier 7 :** Témoignages des personnes ayant repris le travail, bilan de la session.



*Une rencontre des participants est prévue au bout de 6 mois pour faire le point sur chaque situation.*

Deux sessions ont été programmées en 2022, l'une au printemps et l'autre à l'automne, chacune se déroulant sur 7 ateliers hebdomadaires répartis par demi-journées. 13 bénéficiaires ont participé en 2022.



### VIVRE AVEC L'HORMONOTHERAPIE

Les ateliers s'adressent aux personnes en traitement (ou qui réfléchissent à la prise/l'arrêt du traitement) pour soutenir la gestion des effets secondaires du traitement et son acceptation. Chaque session se déroule sur 6 ateliers de 1h30, programmés le plus souvent en fin de journée pour permettre aux personnes ayant repris leur travail de s'inscrire.

Chaque cycle permet de travailler sur l'idée de vivre avec le traitement le mieux possible, à partir de 4 objectifs principaux :

- Comprendre : les mécanismes d'action, les effets secondaires ...
- Ressentir : l'intérêt de l'équipe, l'écoute apportée, le soutien proposé, rompre l'isolement ... ,
- Choisir son (ou ses) cap (s) : quelle direction je souhaite prendre, de quels outils je me saisis, ceux que je laisse de côté pour le moment...,
- Trouver les ressources : ce qui pourrait être soutenant maintenant et dans l'avenir...

Les ateliers se déroulent dans le respect des prescriptions et informations médicales données par le médecin spécialiste à ses patients. En aucun cas le bien-fondé de la prescription n'est remis en question et les participants sont régulièrement réorientés vers le spécialiste pour des questions spécifiques en lien avec la pathologie et le traitement.

## LE SOUTIEN AUX PROCHES

En 2022, le soutien aux proches (conjoint(e), enfant, parent, voisin) consiste :

- dans l'accueil et l'information des proches par la salariée chargée de l'aide,
- par le soutien psychologique en consultation individuelle,
- l'attribution d'aide financière via la commission « aide sociale »

La traçabilité des demandes et des réponses proposées hors « commission sociale » ne permet pas l'extraction de données chiffrées liées à ce soutien.



**Il n'y a pas eu de formation spécifique pour les bénévoles en 2022.**

**La Formation à l'Ecoute**, animée par Marie-Suzanne BERDU en 2021 pour 6 bénévoles et 1 salariée, comprenait 1 séance à distance, réalisée en début 2022.

**Récapitulatif des prises en charge des activités proposées aux personnes malades**

Activités Collectives	TREGUEUX	ERQUY	LANNION	GUINGAMP	DINAN	LOUDEAC PLOEUC	TOTAL
Gym douce	48 séances 2 à 13 participants/séance 48 bénéficiaires	16 séances 3 à 8 participants/séance 16 bénéficiaires	18 séances 3 à 8 participants/séance 14 bénéficiaires			23 séances 1 à 4 participants/séance 7 bénéficiaires	105 séances 85 bénéficiaires
Aquagym	18 séances 3 à 6 participants/séance 15 bénéficiaires		26 séances 3 à 7 participants/séance 32 bénéficiaires				44 séances 47 bénéficiaires
Renforcement musculaire	10 séances 3 à 6 participants/séance 39 bénéficiaires						10 séances 39 bénéficiaires
Taï-Shi	16 séances 2 à 7 participants/séance 27 bénéficiaires						16 séances 27 bénéficiaires
Sophrologie	38 séances 4 à 13 participants/séance 62 bénéficiaires		0 Arrêt de l'activité		8 séances	10 séances 1 à 3 participants/séance 7 bénéficiaires	56 séances 69 bénéficiaires
Yoga	15 séances 3 à 8 participants/séance 35 bénéficiaires		12 séances 3 à 7 participants/séance 28 bénéficiaires	22 séances 5 à 9 participants/séance 9 bénéficiaires			49 séances 72 bénéficiaires
Activités créatives	Terre 10 séances 4 à 7 participants/séance 8 bénéficiaires				Danse 16 séances 3 à 5 participants/séance 13 bénéficiaires		26 séances 21 bénéficiaires

Soutien individuel	TREGUEUX	ERQUY	LANNION	GUINGAMP	DINAN	LOUDEAC	TOTAL
Dietétique consultations	21						21
Socio- esthétique consultations	309		119	60	65	60	613
Psychologue consultations	360		140		185		685 3.2 séances en moyenne Près de 2/3 de personnes touchées et 1/3 de proches et enfants
Accompagnement Retour à l'Emploi	2 sessions de 7 séances 5 à 7 participants 13 bénéficiaires						2 sessions 13 bénéficiaires
Vivre avec l'hormonothérapie	1 session de 6 séances 5 à 9 participants 10 bénéficiaires						1 session 10 bénéficiaires

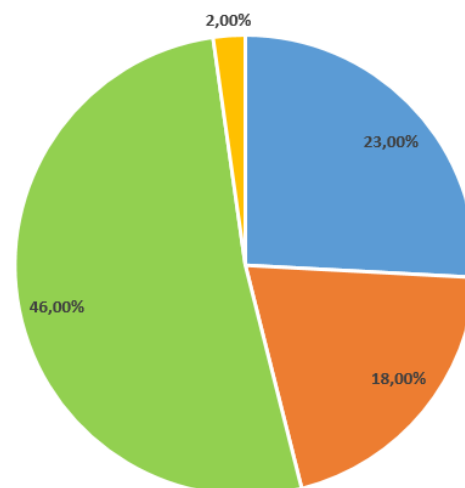
Des aides sont attribuées aux familles qui rencontrent des difficultés en lien avec leur maladie.

Les demandes sont présentées au Comité par une assistante sociale qui renseigne le dossier, complété d'un certificat médical. Elles sont ensuite étudiées par la commission d'aide sociale du Comité, constituée de 5 membres et qui se réunit tous les 15 jours.

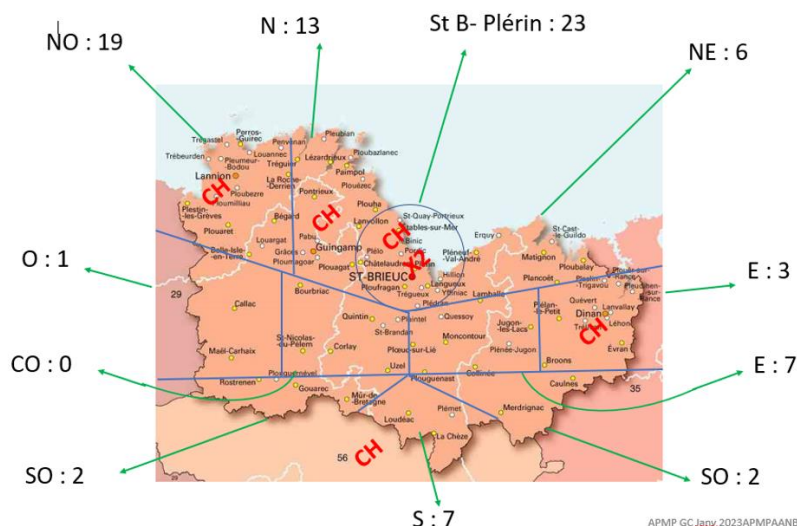
**En 2022, la commission a étudié 91 demandes (88 en 2021) et accordé 83 aides financières (75 en 2021),  
Soit un budget de 34 744 € attribués (28 970 € en 2021) pour un secours moyen de 424 € (386 € en 2021).**

- Aide humaine
- Aide financière liée à la maladie (prothèse, frais de déplacement, ...)
- Aide financière pour la vie quotidienne (alimentaire, énergies, ...)
- Aide à la construction du projet de vie

Motifs d'aides



2022 - Lieux d'habitation des 83 bénéficiaires d'une aide sociale CD 22



### Le soutien aux associations partenaires

Notre Comité a attribué des subventions à différentes associations de malades, d'anciens malades, d'information des malades, de professionnels de santé, ainsi qu'aux établissements de soins.

Asso. ADDEVA 29	Subvention de fonctionnement	1 000 €
Asso. Lourdes Cancer Espérance	Subvention de fonctionnement	1 750 €
Ass. des Stomisés 35	Subvention de fonctionnement	1 000 €
Asso. des Laryngectomisés	Subvention de fonctionnement	1 200 €
Asso. JALMALV	Subvention de fonctionnement	6 500 €
Asso. ASP DU TREGOR	Subvention de fonctionnement	1 000 €
Club Canoë Kayak de la Rance Lanvallay	Participation du comité 50 € pour une première licence	850 €
Centre Nautique Plérin	Longe Côte : Participation de 26.50 € / frais première adhésion	26,50 €
HPCA Plérin	Aménagement salon accueil familles	3 000 €
HPCA Plérin	8 casques	3 168 €
CH Lannion	20 % appareil prépa de chimio	7 000 €
CH Guingamp	50 % pochettes accompagnement patientes	174 €
CH Paimpol	4 Casques réfrigérants + console	10 000 €
CH St Brieuc	2 Casques réalité Virtuelle	4 500 €

## Les Représentations des Usagers

Représentants des usagers Comité 22		Régionales		Départementales				
Nom	Organisme/Etablissement où la représentation est assurée	CRSA BRETAGNE (2021-2025)	Conseil Territorial de santé 7 (2017- 2022)	CDU (2019/ 2022)	CLIN	Conseil de surveillance Centre Hospitalier (2020-2025)	CLUD	CLAN
Martine BIGEAULT Titulaire	✓ Hôpital Privé des Côtes d'Armor			x				
Martine BIGEAULT Titulaire	✓ Maison de repos Les Châtelets -Ploufragan			x	x			x
KERMOAL Anne Marie	✓ Polyclinique du Trégor Lannion - <b>Suppléante</b> ✓ Centre Hospitalier- Lannion <b>Suppléante</b>							
LE ROUX MERRET Marie- Catherine	Hôpital Max Querrien – Paimpol- <b>Suppléante</b>			x	x	x	x	x
DUBREUIL Alain	CH Dinan- <b>Titulaire</b> Clinique Emeraude - St Malo Suppléant CH ST Malo – <b>Titulaire</b>			x		x		
JEGU Josiane	Collège RU - <b>Titulaire</b>	CRSA Bretagne						

## Projets 2023

La trajectoire 2023 pour l'aide aux personnes malades et aux proches s'inscrit dans la poursuite de l'état des lieux et de la suite à y donner.

Différents travaux émergent :

- Poursuivre le développement des activités sur le territoire en complétant les zones peu investies.
- Améliorer la proposition d'accompagnement à l'échelle départementale (de l'accueil de la demande initiale du bénéficiaire à la traçabilité de la réponse) en adoptant des pratiques communes.
- Développer et consolider les partenariats pour une meilleure communication et gestion des ressources autour des bénéficiaires.
- Améliorer la formation et le soutien aux bénévoles qui participent à la mission d'aide aux personnes malades et à leurs proches.
- Développer la traçabilité et l'informatisation des données, en considérant les normes en vigueur.
- Améliorer les outils de communication sur l'aide aux personnes malades et aux proches, à destination des bénéficiaires mais aussi des professionnels et des bénévoles, actifs ou potentiels.

**LE RAPPORT D'ACTIVITE – PREVENIR, INFORMER et DEPISTER POUR PROTEGER**  
**Les actions de Prévention, d'information et de Dépistage s'élèvent à 149 844 €**

**Solène CANTIN – Anaïs PEDRAU - Gaëlle CALFORT - Marie BERHAULT**  
**Délégué à la prévention: Dr Olivier NOUEL**

« Dans le cadre de la mission Prévention Information Dépistage, la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer, de communiquer et de prévenir la maladie cancéreuse mais aussi de participer à l'éducation pour la santé du public notamment les jeunes.

D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage »

### LES MOYENS HUMAINS

- **Les salariés :** Solène CANTIN : Chargée de Prévention en CDI 100% en 2022. Anaïs PEDRAU, Chargée de Prévention remplacée par Gaëlle CALFORT le 3/05/22, elle-même remplacée par Marie BERHAULT à partir du 5/09/2022.
- **Les bénévoles :** Pour mener à bien toutes nos actions de prévention, tout au long de l'année, de nombreux bénévoles aident à la mise en place des actions comme le maintien des stands en promotion du dépistage, en prévention soleil et autres manifestations. Dix bénévoles interviennent au sein des établissements scolaires : Martine BIGEAULT, Chantal BLANCHARD, Drouot Gilberte, Annick CARDINAL, Yvette COCHERIL, Marie France GICQUEL, Josianne JEGU, Bernadette LE CORNET, Marie THOMAS et Marie-Odile WU.
- **Les stagiaires :** pas de stagiaire sur l'année 2022
- **Commissions prévention :** Pour permettre aux bénévoles d'échanger sur leurs pratiques, nous réunissons l'équipe prévention qui intervient dans les établissements scolaires, 2 fois dans l'année (septembre et juin) autour d'un ordre du jour collectif.
- **Formations en présentiel sur le tabac :** 13 décembre 2022 : Marie Berhault a participé au Séminaire du Programme Régional de Lutte contre le Tabac en région Bretagne.

### LES ACTIONS DE PREVENTION en Côtes d'Armor

La Ligue Contre le Cancer des Côtes d'Armor développe, des actions de prévention à destination de tous, pour devenir acteur de sa santé et modifier des modes de vie ou comportements qui pourraient induire des maladies et notamment le cancer.

Durant l'année civile 2022, il y a eu 42 écoles, 2346 élèves pour 149 séances d'interventions scolaires.

- **Les programmes d'intervention :** L'éducation pour la santé des jeunes se réalise, le plus souvent, au sein des établissements scolaires : Écoles maternelles et primaires et Collèges.

- **Les conduites addictives**

Pour sensibiliser les élèves aux dangers du tabagisme, les chargées de prévention utilisent un outil pédagogique de la Ligue Nationale permettant d'aborder le tabac sous différentes thématiques.

L'outil s'intitule :

Cet outil est à destination des jeunes âgés de 9 à 13 ans. Une bénévole ainsi que les chargées de prévention utilisent cet outil lors des interventions.

Pour l'autre programme d'intervention, nous avons également, différents supports pour échanger avec les élèves comme des vidéos, des quizz, des affiches etc...



<b><u>Quelques chiffres de prévention tabac :</u></b>	<b>Ecoles</b>	<b>Collèges</b>
<i>Etablissements demandeurs</i>	2	3
<i>Élèves sensibilisés</i>	46	264

- **Bien dans son corps, bien dans sa tête :**

Ce programme est beaucoup apprécié des enseignants et infirmières scolaires car nous abordons le thème de la santé en détaillant l'importance d'avoir une bonne hygiène de vie autour de 4 axes principaux :

Nous remarquons cette année que ce programme attire de plus en plus les enseignants des classes de maternelles (MS- GS)

- Pratiquer une activité physique et sportive
- Manger équilibrer
- Bien dormir
- Bonne utilisation des écrans
- Hygiène corporelle
- Environnement

Nous abordons également, la connaissance de soi et des autres en initiant le développement des compétences psychosociales ; car les études ont démontré qu'en ayant une bonne connaissance de soi-même et des autres, cela aide à garder un esprit positif et combatif pour résister par exemple, à l'influence du groupe.

<b>Quelques chiffres :</b>	Écoles	Collèges	Total
<b>établissements demandeurs</b>	21	3	24
<b>élèves sensibilisés</b>	1359	310	1669

▪ **Programme Résolution**

À ce jour c'est un programme très demandé, notamment par les enseignants de CM2. Il est constitué de 4 séances d'1h30 par classe, sur différentes thématiques :

- atelier 1 : la santé, qu'est-ce que c'est ?
- atelier 2 : qui suis-je ?
- atelier 3 : la carte des émotions
- atelier 4 : la résistance aux pressions

Ce programme a beaucoup intéressé	Écoles
<b>établissements demandeurs</b>	13
<b>élèves sensibilisés</b>	375

➤ **Les supports d'intervention**

- Une inscription gratuite au magazine « Clap 'Santé »
- Des affiches de prévention
- Des brochures « soleil, activités physiques »
- Des brochures « fruits et légumes de saison, sur le petit déjeuner, sur le sommeil »
- Le prêt d'expositions sur l'alimentation, le sommeil, activité physique, tabac.
- Le site internet dédié aux jeunes et à la communauté scolaire « Lig'up »
- L'outil pédagogique « Explo'tabac »
- Des vidéos



❖ **Quelques chiffres**

- 258 Établissements scolaires sont abonnés au magazine « Clap'Santé ».
- 11 339 magazines « CLAP SANTE » sont diffusés sur le département

➤ **Autres lieux d'intervention :**

Tous les ans, nous avons des demandes d'interventions hors collèges et écoles. Voici les établissements où nous sommes intervenus :

**Quelques chiffres**

Nom de l'établissement	Commune	Public	Nombres de participants
Entreprise - Cerfrance	Lamballe	comptables	35
lycée Notre Dame-- de Campostal	Gouarec	lycéens	25
		Total	60

**PREVENTION SOLEIL**

Les chargées de prévention accompagnée des bénévoles ont bénéficié d'une formation en présentiel sur le soleil dispensé par la ligue en avril 2022. Ils ont largement déployé cette information pendant l'année 2022.

Voici quelques exemples de personnes sensibilisées répartis comme c'est quelques exemples :

établissement	Nombre	Personnes sensibilisées
Ecole	8	228
Stands à la plage	8	700
Stands dans les magasins décathlon	3	258
Stand au marché	5	367
ASLH	3	163
Resto du cœur	6	198
Structures hospitalière	2	202
Divers	6	197

Total pour l'année 2022, **2313 personnes sensibilisées.**

Guide pédagogique sur le soleil créer par le comité 22 et un reportage vidéo a été fait avec France 3 Télévision à St Quay-Portrieux le 30 mai 2022.

Outils de prévention solaire



Prévention solaire au Marché avec Antenne de Lamballe et infirmière ASALE et à la plage de Trestrou à Perros Guirec avec l'antenne de Lannion



Stand Plage des rosaires à Plérin et sur la digue du Val André



ALSH Quessoy et Stand prévention plage de Binic



Encart prévention soleil avec la collaboration du magazine Katell

LA BRETAGNE EST LA PREMIÈRE RÉGION FRANÇAISE TOUCHÉE PAR LE MÉLANOME

HEURES les plus DANGEREUSES : ENTRE 12H ET 16H



PROTÉGEZ VOUS vêtements, chapeau, lunettes, crème solaire. Dès que vous êtes en plein air, peu importe votre type de peau



BUVEZ de l'eau



RENOUVELEZ la crème solaire toutes les 2 heures indice 50

02 96 94 78 14 - cd22@ligue-cancer

la ligue contre le cancer comité Côtes d'Armor



APPRIVOISÉ LE SOLEIL POUR QUEL SOIT L'ALLIÉ DE VOTRE SANTÉ

Où ?	Communes	Dates	Nombres de séances	Nombres d'enfants
ALSH	Mael-Cahraix	8 juillet	1	23
	Quessoy	19 et 26 juillet	2	60

**Perspectives 2023** : Intervenir auprès des adolescents (15 -18 ans) concernant la prévention solaire.

## LES ACTIONS DE PREVENTION REGIONALE

### ➤ Le projet Agenda Scolaire

L'agenda est passé à l'échelon Bretagne depuis 2020. C'est un projet réalisé en collaboration avec nos collègues chargés de prévention bretons (comité du 29, du 35 et du 56).

Une guide pédagogique a été également édité pour mieux comprendre l'utilisation de cet agenda pour les enseignants. Ce guide pédagogique peut être aussi envoyé en version numérique.

Les thèmes abordés dans l'agenda cette année :

- Environnement
- les écrans
- l'alimentation
- Prévention solaire



### Chiffres concernant le comité 22 :

Pour notre comité : Il y a eu au total **3618** agendas de commandés dont 2748 pour les écoles publiques et 720 pour les écoles privées. Le prix à l'unité est **0,88** euros. Dépense totale est de **2970 euros**.

Un autre sera distribué à l'ensemble des CM1/CM2 sur demande des enseignants, pour la rentrée de septembre 2023/2024.

### Production des élèves



**Perspectives 2023** : Évaluation de l'agenda. Continuité du projet à l'échelon régional.

### ➤ Les Espaces Sans Tabac

Les espaces sans tabac sont des lieux extérieurs délimités, où la consommation de tabac est interdite, tels que des :

Plages, abords de lac ou d'étang, plages urbaines, piscine, espaces verts, parcs, jardins, parcours santé, sorties d'écoles ou d'autres établissements publics.

Ces espaces conviviaux qui accueillent un public majoritairement familial sont ainsi préservés de la pollution tabagique, tant sanitaire qu'environnementale.

Lancé par la Ligue contre le cancer en 2012, le label « Espace Sans Tabac » a pour vocation de proposer aux collectivités territoriales, la mise en place d'espace publics extérieurs sans tabac non-soumis à l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Pour les plages, il se décline avec le Label « Plage sans Tabac. »



**Perspectives 2023** : Développer le nombre de Création d'Espaces et de plages Sans Tabac.

A ce jour en 2022 il y a au total 68 espaces sans tabac de créer avec le comité 22 depuis 2019.

Endroits	Nombres d'espaces
Plages	2
Autres lieux (autour des écoles, crèches, plateaux sportifs...)	7
	9

Un bilan de  
2019-2020-2021  
a été envoyé en mars  
2022 à la Ligue Nationale

### ➤ **La campagne « Moi(s) Sans Tabac »**

En France, plus de 15 millions de personnes fument. (34.7% d'hommes et 29.2% des femmes)

Le tabac est une source majeure de cancers, de maladies cardiovasculaires et d'insuffisances respiratoires et tue 75 000 personnes (soit 13% en France Métropolitaine) chaque année en France.

En décembre 2022, Santé Publique France a indiqué cependant qu'il n'y avait pas de variation significative du tabagisme quotidien par rapport à 2020 et 2019 mais :

- une augmentation parmi les femmes
- une augmentation parmi les moins diplômés
- plus de 3 français de 18-75 ans sur 10 déclaraient fumer

Des actions ont été planifiées dans différentes structures :

- Hôpital Yves Le Foll en lien avec le service addictologie du Dr Rebillard Matthieu
- Polyclinique de Lannion

Des actions ont aussi été menées à la polyclinique de Lannion pour des étudiants qui venaient découvrir les différents métiers au niveau médical. Des ateliers étaient mis à disposition dont notre stand prévention tabac avec Mme Cantin Solène.

Une deuxième journée de prévention a été aussi mise en place sous forme de stand de prévention pour sensibiliser le public ainsi que les employés de l'hôpital.

- Entreprises de réinsertions (Penthièvre action, Adaléa, les Ateliers du cœur, les Esat, Les restos du cœur

- Hall du carrefour Langueux en partenariat avec le CSAPA et Santé Publique France
- Hall du petit centre Leclerc de Ploufragan avec la responsable du Tremplin à Ploufragan et une infirmière de la MDD (Maison du département).
- Forums emploi santé en partenariat avec Guingamp-Paimpol Agglomération & Leff Armor

Communauté

- Autres entreprises (AIST (service de médecine du travail) et DAUNAT)



Le comité 22 aura versé 2 subventions au CH Yves Le Foll de Saint Brieuc pour :

Substituts nicotinique au service d'addictologie	1 000 €
Signalétique "Hôpital sans tabac"	2 000 €

*Concernant l'année 2022, nous avons sensibilisé 385 personnes au cours du Mois Sans Tabac.*

En 2021 nous avons sensibilisé 180 personnes.

**Perspectives 2023 : développer le « Mois sans tabac » auprès des employés dans les entreprises et continuer au niveau de la précarité.**



## LES ACTIONS DE PREVENTION NATIONALE

Le Comité des Côtes d'Armor de la Ligue contre le Cancer est représenté dans des commissions de travail nationales comme :

- la commission « Éducation des jeunes à la Santé » par Marie Berhault avec notamment la participation à l'élaboration du magazine CLAP' Santé
- la Commission « Prévention Promotion du Dépistage » par Cantin Solène au siège de la Ligue à Paris (jusqu'en 2023).

Les objectifs sont d'harmoniser des pratiques d'interventions, de développer des outils et des partenariats nationaux afin de faciliter les actions de terrain pour les comités de la Fédération.



## LA PROMOTION DU DEPISTAGE

### ➤ **Mars Bleu**

Le cancer colorectal est le 2<sup>e</sup> cancer le plus meurtrier : il est responsable de 43 000 nouveaux cas par an et de 18 000 décès en France. Il existe une légère sur-incidence chez l'homme en Bretagne, ou on impute à ce cancer 492 décès en moyenne par an (et 452 chez la femme).

Depuis 2022, grâce à la nouvelle convention pharmaceutique, les pharmaciens d'officine ont la possibilité de délivrer à toute personne de 50 à 74 ans éligible un kit de dépistage.

Le test est également disponible à la commande en ligne.

Les résultats 2020-2021 en Bretagne :

Pour se faire une idée précise des résultats de notre action, nous devons toujours regarder les chiffres sur 2 années consécutives car c'est le délai nécessaire pour inviter toute la population éligible.

Si la crise sanitaire n'avait pas fait reculer la participation en 2020, celle-ci restait médiocre avec un résultat autour de 32 % en Bretagne (31,5 % en côtes d'Armor). En 2021, en revanche, nous sommes heureux de constater une nette progression de cette participation qui se rapproche de la barre des 40% en atteignant 38,9 % sur l'ensemble de la Bretagne et 38,1 % dans les Cotes d'Armor.



2020 - 2021	Tous sexes			Taux de participation - population éligible standardisé (%)
	Nombre de personnes dépistées	Nombre de personnes exclues	Population Insee cible	
<b>Bretagne</b>	<b>354 104</b>	<b>190 806</b>	<b>1 094 577</b>	<b>38,9</b>
Côtes d'Armor	67 652	35 394	210 357	38,1
Finistère	90 220	61 927	308 946	36,2
Ille-et-Vilaine	111 493	55 643	308 065	44,0
Morbihan	84 739	37 843	267 209	36,5

Source : Santé Publique France - Avril 2022



8 marches ont été organisées, 12 stands prévention ont été tenus par les salariés de la ligue et les bénévoles ce qui a permis de sensibiliser 1363 personnes.

Depuis 2022 on remarque une reprise concernant le dépistage du cancer du colorectal avec un taux plus faible en centre Bretagne.

Stand de sensibilisation au leclerc et au Forum Bagage santé à Quintin en présence du Dr Nouel notre délégué à la prévention du comité 22.



### ➤ **Octobre Rose**

Chaque année, en France, 59 000 femmes apprennent qu'elles sont touchées par le cancer du sein (57 459 en 2018).

Il s'agit du cancer le plus fréquent et la 1 ère cause de décès par cancer chez la femme, avec près de 12 000 décès par an (12 146 en 2018)

L'année 2022 a été marquée par une nette augmentation d'événements (manifestations ou sensibilisations) pendant le mois d'octobre.

Il y a eu 217 événements dans le cadre d'Octobre rose.

Les salariées de la ligue et les bénévoles ont largement diffusés une sensibilisation grâce à la campagne knowyourlemons.



9 814 personnes ont été sensibilisées à ce dépistage notamment par le biais de stand de prévention lors des manifestations sportives, dans les halls d'accueil des différents hôpitaux du département, « une rose, une info » et l'implication de tous.



### ➤ **POLE RESSOURCES EN PROMOTION DE LA SANTE DE BRETAGNE**

Le pôle ressources en éducation et promotion de la santé de Bretagne a été créé en 2005 sous l'impulsion de l'IREPS Bretagne qui en assure la coordination. Il a impliqué dès le départ de nombreux organismes et réseaux :

- **AIDES** Délégation Grand-Ouest - Association de lutte contre le SIDA
- **ANPAA** Bretagne - Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie
- **IREPS** Bretagne - Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé
- **CRIJ** Bretagne - Centre régional information jeunesse
- **Ligue Contre le Cancer** Bretagne - (au titre de la coordination régionale de prévention)
- **Mutualité Française** Bretagne
- **ORS** Bretagne – Observatoire Régional de la Santé de Bretagne
- **Liberté Couleurs** – Rennes
- **Réseau d'Éducation à l'Environnement** en Bretagne (**REEB**)

Participation du Comité 22 dans le pôle à l'axe « renforcement des capacités des acteurs » développement des compétences via les nouvelles technologies ». Le pôle est financé par l'ARS Bretagne. Marie Berhault participera en 2023 à la place de Me Cantin.

### ➤ **Commission Prévention Grand Ouest avec les comités Ligue Bretagne /Pays de Loire**

Cette commission est composée des chargés de prévention de Bretagne et des Pays de Loire, des bénévoles. Elle se réunit une fois par an. C'est un groupe d'échanges de pratiques mais également une force de proposition pour les comités du Grand Ouest.

En 2022, la réunion le 1 er mars. Chantal Blanchard a représenté le comité 22. L'ordre du jour était :

- Espace sans tabac
- prévention et formation alcool dans le cadre dry january
- dépistage nationale (Mars bleu) et vaccination HPV
- lig'entreprise
- prévention solaire
- Point sur la régionalisation (point sur l'agenda scolaire)
- agendas scolaire

### ➤ **Réunion Régionale Prévention**

Plusieurs réunions régionales ont eu lieu en visioconférence pour des échanges de pratiques et mutualiser des actions par exemple journée régionale soleil, agenda scolaire régional ...

La coordination régionale de la prévention est pilotée par Mathieu GURI responsable du pôle prévention au CD 29.

## LE RAPPORT D'ACTIVITES – SOUTENIR LA RECHERCHE

Le financement de la Recherche : 290 541 €

Catherine BASSET – Jérôme ROBERT

« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie, la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission »

### La Recherche à St Briec/Plérin : 60 000 €

Recherche Clinique " Aide au financement d'un poste d'attaché de Recherche Clinique à mi-temps "

Centre Hospitalier - St Briec - Mme Catherine BELLOT : 30 000 €

Association BEC 22 au Centre Hospitalier Privé – Plérin - Mme Aude VINCENT : 30 000 €

### Le Soutien aux Jeunes chercheurs : 77 000 €

En partenariat avec le Conseil Régional

<b>Marwan ABBAS</b> 1 <sup>ère</sup> année	<b>Brest</b>	« Suivi thérapeutique longitudinal des métastases hépatiques de cancers colorectaux par intelligence artificielle »	<b>17 500 €</b>
<b>Mourad OUNIS</b> 2 <sup>ème</sup> année	<b>Rennes</b>	« Caractérisation et ciblage thérapeutique des niches de cellules stromales soutenant le développement des leucémies aiguës lymphoblastiques de type B »	<b>16 000 €</b>
<b>Yanis SIAHMED</b> 3 <sup>ème</sup> année	<b>Rennes</b>	« Identification et rôle des circRNA dans l'acquisition de la résistance aux BRAFI dans le traitement du mélanome" »	<b>16 000 €</b>
<b>Vote pour un 4<sup>ème</sup> Etudiant de Rennes</b>			<b>17 500 €</b>

### *Cancérologie du Grand Ouest*

<b>ARED Olivier HERAULT</b>	<b>37 Indre et Loire</b>	« STRO-TARGET cibler le remodelage stromal pour améliorer les traitements anticancéreux »	<b>5 000 €</b>
<b>ARED Raphaël TRIPIER</b>	<b>29 - Finistère</b>	« Vectorisation tumorale d'agents radiopharmaceutiques » : amélioration du ciblage des produits radiopharmaceutiques pour un meilleur diagnostic et une meilleure thérapie en médecine nucléaire »	<b>5 000 €</b>

### La Recherche dans le Grand Ouest : 102 500 € (Recherche Fondamentale ou cognitive)

<b>BEAUVILLAIN Céline</b>	<b>ANGERS</b>	Développement de tests biologiques in vitro pour le diagnostic et la caractérisation des hypersensibilités médicamenteuses aux immunothérapies, biothérapies et traitements anti-cancéreux	<b>10 000 €</b>
<b>BLONDEL Marc</b>	<b>BREST</b>	Etude du rôle d'un G-quadruplex d'ARN dans l'épissage alternatif du gène anti-apoptotique BCL-x et exploitation comme cible thérapeutique pour lutter contre les résistances aux chimiothérapies anticancéreuses	<b>12 500 €</b>
<b>BLANQUART Christophe</b>	<b>NANTES</b>	Développement de nanovecteurs thérapeutiques innovants dérivés du bactériophage M13 pour l'immunothérapie ciblée du mésothéliome pleural malin	<b>10 000 €</b>
<b>BROQUET Alexis</b>	<b>NANTES</b>	Immunité innée entraînée et risque de cancer à long terme	<b>12 500 €</b>
<b>FRADIN Delphine</b>	<b>NANTES</b>	Rôle des microARNs dans la résistance acquise aux inhibiteurs de KRAS dans le cancer du poumon	<b>10 000 €</b>
<b>AVRIL Tony</b>	<b>RENNES</b>	IRE1 controls glioblastoma cell state impacting on tumor migration properties	<b>15 000 €</b>
<b>CREVISEY Christophe</b>	<b>RENNES</b>	Elaboration, encapsulation et évaluation antitumorale de complexes organométalliques in vitro	<b>10 000 €</b>
<b>SAMSON Michel</b>	<b>RENNES</b>	Caractérisation d'une signature différentielle du stress oxydatif et de l'infiltrat immunitaire dans le carcinome hépatocellulaire sur foie gras métabolique en fonction de la consommation d'alcool	<b>12 500 €</b>
<b>MORALES Julia</b>	<b>ROSCOFF</b>	Rôle de la régulation traductionnelle de la PIM Kinase dans le contrôle du cycle cellulaire	<b>10 000 €</b>

**La Recherche Nationale : 20 468.42 €**

**Programme « Enfants, Adolescents et Cancer » (Partenariat Leclerc)**

**20 468.42 €**

Ce programme, initié et développé par la Ligue, vise à adapter la prise en charge thérapeutique (amélioration des traitements) et psychologique aux spécificités des jeunes patients. Depuis 2015, ce thème a été élargi à l'enfance afin de renforcer le soutien à des projets portant sur l'étude des cancers pédiatriques de mauvais pronostic ou réfractaires aux traitements, sur les séquelles engendrées à moyen ou long terme par les traitements existants et sur les facteurs de prédisposition à la survenue d'un ou plusieurs cancers dans le jeune âge.



*Les frais annexes s'élèvent à 30 573 €*

**Il est proposé à l'Assemblée Générale d'approuver le Rapport d'activités 2022**  
**« Accompagner pour Aider »**  
**« Prévenir, Informer et Dépister pour Protéger »**  
**« Soutenir la Recherche »**

**Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0**  
**Le Rapport d'Activité 2022 est approuvé à l'unanimité**

### 3/ RAPPORT FINANCIER, AFFECTATION DU RESULTAT 2022

M. Christian CHAMARD, Intérim - Mme Catherine BASSET, Secrétaire Comptable  
Elu Référent : M. Loïc PERRIN, Trésorier

#### Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

06/04/2023 - 16:44

REPORTING - COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR		Décembre 2022		Décembre 2021	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-835 194,77</b>	<b>-835 194,77</b>	<b>-875 404,79</b>	<b>-875 404,79</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie		-67 896,00	-67 896,00	-70 768,00	-70 768,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-590 120,97	-590 120,97	-586 308,99	-586 308,99
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-177 177,80	-177 177,80	-218 327,80	-218 327,80
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-306 457,97</b>		<b>-128 622,74</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises		-46 914,80			
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-250 950,47		-82 238,44	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-8 592,70		-46 384,30	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>		<b>-34 535,00</b>		<b>-26 968,45</b>	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>-34 564,00</b>	<b>-34 564,00</b>	<b>-10 189,00</b>	<b>-10 189,00</b>
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>					
<b>TOTAL</b>		<b>-1 210 751,74</b>	<b>-869 758,77</b>	<b>-1 041 184,98</b>	<b>-885 593,79</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2022		Décembre 2021	
PRODUITS PAR ORIGINE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-98 383,01</b>	<b>-98 383,01</b>	<b>-22 394,24</b>	<b>-22 394,24</b>
Bénévolat		-93 163,35	-93 163,35	-1 093,64	-1 093,64
Prestations en nature					
Dons en nature		-5 219,66	-5 219,66	-21 300,60	-21 300,60
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>					
Prestations en nature					
Dons en nature					
<b>TOTAL</b>		<b>-98 383,01</b>	<b>-98 383,01</b>	<b>-22 394,24</b>	<b>-22 394,24</b>

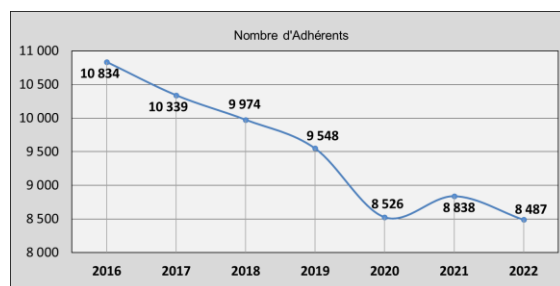
REPORTING - COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR		Décembre 2022		Décembre 2021	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>					
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>816 018,35</b>	<b>743 730,39</b>	<b>704 945,32</b>	<b>663 600,86</b>
1.1 Réalisées en France		816 018,35	743 730,39	704 945,32	663 600,86
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		514 372,48	444 111,78	352 935,23	315 973,43
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		301 645,87	299 618,61	352 010,09	347 627,43
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>128 306,08</b>	<b>126 703,50</b>	<b>132 542,61</b>	<b>132 008,53</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		128 306,08	126 703,50	132 542,61	132 008,53
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>183 021,39</b>	<b>26 771,53</b>	<b>141 849,60</b>	<b>57 483,87</b>
3.1 Frais d'information et de communication		11 951,76	11 951,76	4 744,22	4 726,87
3.2 Frais de fonctionnement		157 226,18	13 999,79	128 082,43	43 734,05
3.3 Autres charges		13 843,45	819,98	9 022,95	9 022,95
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>2 416,53</b>	<b>1 043,00</b>	<b>2 906,00</b>	<b>2 906,00</b>
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>		<b>3 270,00</b>			
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>					
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>1 133 032,35</b>	<b>898 248,42</b>	<b>982 243,53</b>	<b>858 699,26</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		<b>77 719,39</b>		<b>58 941,45</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2022		Décembre 2021	
CHARGES PAR DESTINATION		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		<b>70 095,26</b>	<b>70 095,26</b>	<b>1 949,28</b>	<b>1 949,28</b>
Réalisées en France		70 095,26	70 095,26	1 949,28	1 949,28
Réalisées à l'étranger					
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>18 004,05</b>	<b>18 004,05</b>	<b>3 718,88</b>	<b>3 718,88</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>		<b>10 283,70</b>	<b>10 283,70</b>	<b>16 726,08</b>	<b>16 726,08</b>
<b>TOTAL</b>		<b>98 383,01</b>	<b>98 383,01</b>	<b>22 394,24</b>	<b>22 394,24</b>

## Les Ressources : 1 210 752 €

### 1 - Les Produits liés à la Générosité du Public (835 195 €)

► Cotisations des 8 487 adhérents: **67 896 €**  
En 2022, **8 487** Adhérents ont effectué **14 807** versements.  
Le montant moyen des versements est de **57.17 €** (contre 46.78 € l'année dernière).



► Dons et mécénat : **590 121 €**

- Dons : **564 560 €**

- Dons affectés aux missions sociales : **23 561 €** (Soins de supports : Kiabi : 4 973 €, recherche sur le cancer de l'adolescent : Centres Leclerc : 18 468 € - Abandon des frais des bénévoles : 120 €)

- Mécénat : **2 000 €** (Abondement des Centres Leclerc pour la recherche sur le cancer de l'adolescent)

► Autres produits : **177 178 €**

- Manifestations : **1 145 €**

- Abonnements à la revue VIVRE : **290 €**

- Autres prestations et ventes : **23 523 €** (Loyers : 22 009 € - Temps IREPS : 1 514 €)

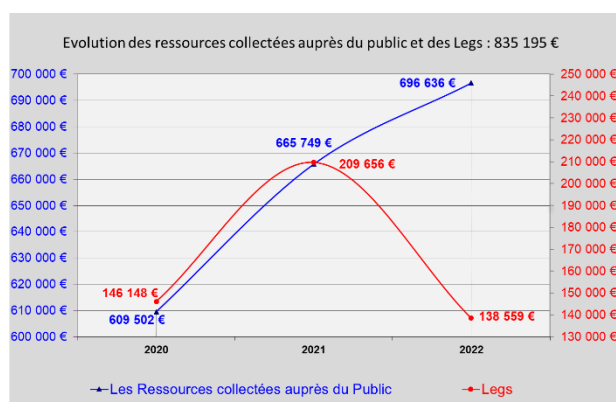
- Produits affectés aux missions sociales : **9 990 €** (Prestations de services et Manifestations : Agendas scolaires, dépistage, ...)

- Produits financiers : **3 671 €**

- Part de Legs reversés par la Ligue Nationale : **138 559 €**

En 2022, 7 successions et assurances ont été traitées par la Ligue Nationale et reversées pour moitié à notre Comité départemental.

**Pour Rappel :** Un legs de **75 592 €** est toujours en contestation auprès du Tribunal de Grande Instance (depuis 2018) et est enregistré au compte de « Provisions pour risques ».



### 2 - Les autres Produits non liés à la Générosité du Public (306 458 €)

► Parrainage des entreprises : **46 915 €** (Actions de

Communication : Conventions avec le Courrier Indépendant, Le Trégor, L'Echo de l'Armor et l'Argoat, La Presse d'Armor et Le Penthièvre : : 45 241 € - Reversement par la Ligue Nationale des sommes collectées par les Centres Leclerc suite à l'opération « Produits partagés » sur les ventes de macarons et soutien-gorge : 1 674 €)

► Contributions financières sans contrepartie : **250 951 €** (Dons d'associations lors de décès, Octobre rose, ...)

► Autres produits : **8 593 €**

Autres produits d'activités annexes et prestations : **799 €** (Indemnités inflation, ajustements chèques de services, ...)

Transferts de charges : **7 579 €** (participation aux activités (Aquagym), remboursements d'arrêts de travail et de formation)

Produits exceptionnels : **215 €** (divers ajustements)

### 3 - Les Subventions et autres concours publics (34 535 €)

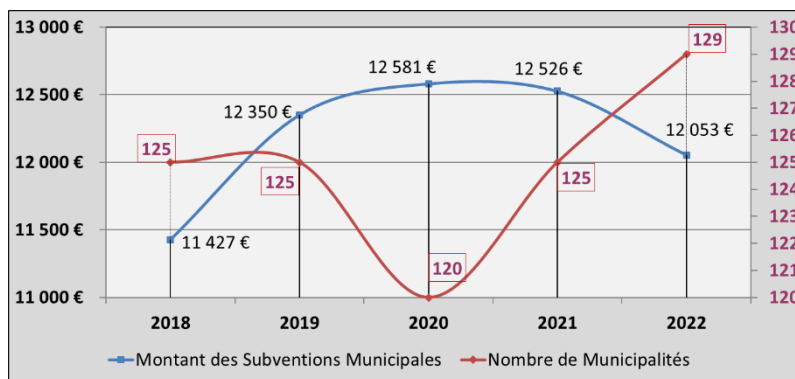
► **129** communes Costarmoricaïnes : **12 053 €** (pour le fonctionnement du comité -9 3.43 € en moyenne)

► Le Conseil Général : **14 829 €** (Aide à l'emploi associatif du poste d'actions pour les malades)

► La CPAM : **1 120 €** (pour le « Mois(s) Sans Tabac »)

► La Fédération Addiction : **6 033 €** (Programme Unplugged, interventions en milieu scolaire)

► La ville de Plancoët : **500 €** (pour Octobre Rose)



### 4 - Reprises sur provisions et dépréciations (34 564 €)

Il s'agit principalement de reprises de provisions pour le départ en retraite de Madame Lydie Carduner, et de reprises de provisions de congés payés pour Mesdames Lise Tronet et Anaïs Pédrau qui ne font plus partie de l'effectif.

## D'où viennent les dons ?

### ► Dons issus du Marketing Direct avec la Ligue Nationale (381 453 €)

- ✓ 5 Fidélisations : 101 938 envois, 3 798 retours : **218 025 €**
- ✓ Dons issus des opérations marketing de 2021 arrivés en 2022 : **34 393 €**
- ✓ Campagnes numériques nationales : Internet, Facebo , Paypal, ... : **75 429 €**
- ✓ Prélèvements Automatiques : 440 personnes ont effectué leurs dons par prélèvement automatique mensuel, trimestriel, biannuel ou annuel : **53 606 € (121.83 € en moyenne / adhérent / an)**

### ► Produits issus de la notoriété et des activités du Comité (527 514 €)

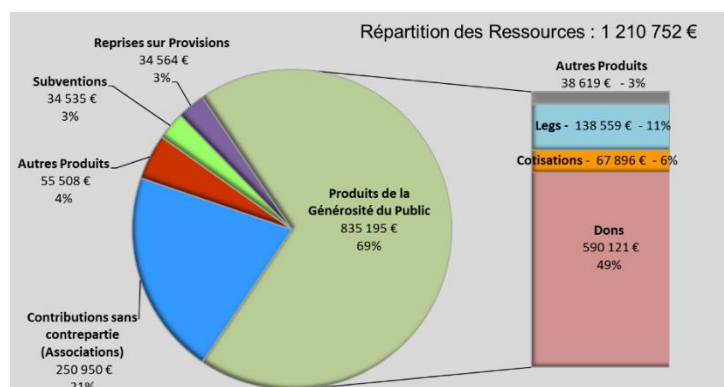
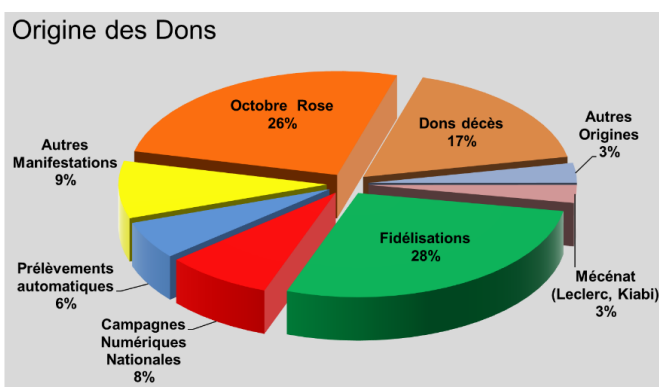
- ✓ A l'occasion d'un décès : **290** familles ont apporté des dons reçus à l'occasion du décès d'un proche : **156 827 €**
- ✓ Manifestations : **317 095** dont Octobre Rose : **236 000 € (dont « La Rose Espoir » à Ploumagoar = 65 000 €)**
- ✓ Dons Diverss : **33 124 €**
- ✓ Mécénat des magasins Leclerc : **20 468 €**

### Certains Produits sont affectés aux missions

✓ « Opération Leclerc » pour la Recherche sur le cancer de l'Adolescent : **20 468 €** : il s'agit des dons de clients des magasins Leclerc de Guingamp, Paimpol, Plérin, Ploufragan, Lannion, et Loudéac.  
 Au total, ce sont 20 468.42 € (18 468.42 € + 2 000 € de « Mécénat Autres fonds privés » des magasins Leclerc) qui ont été affectés à la Recherche sur le cancer de l'adolescent et reversés à la Ligue Nationale.

✓ Convention Nationale avec les magasins Leclerc pour Octobre Rose : **32 072 €** : il s'agit des dons de clients des magasins Leclerc de Plérin, Ploufragan, Dinan, Guingamp, St Brandan et Lannion + Parrainage d'entreprises : **1 674 € (Produits partage des centres Leclerc pour Octobre Rose)**

✓ Convention nationale avec les magasins Kiabi pour les soins de support : le magasin de St Brieuc a collecté auprès de ses clients **4 973 €** qui ont été affectés aux soins de support et de bien-être des personnes malades.



**Les Emplois : 1 133 032 €**

### 1 - Les missions Sociales (816 018 €)

#### Les actions réalisées directement (514 372 €)

Regroupent les charges affectées aux missions sociales : soins de supports, secours financiers aux personnes malades ainsi que le **Fonctionnement de la mission**.

#### Versements à d'autres organismes agissant en France (301 646 €)

Regroupent toutes les subventions votées en Conseil d'Administration par le Comité pour les missions sociales : Subventions pour la Recherche, aux Associations, pour l'EDT (Equipement de Diagnostic et de Traitement), ainsi que pour le Dépistage.

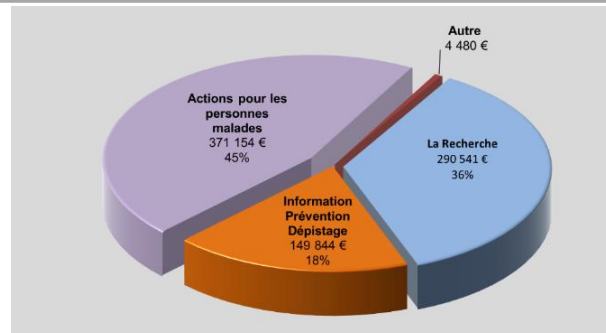
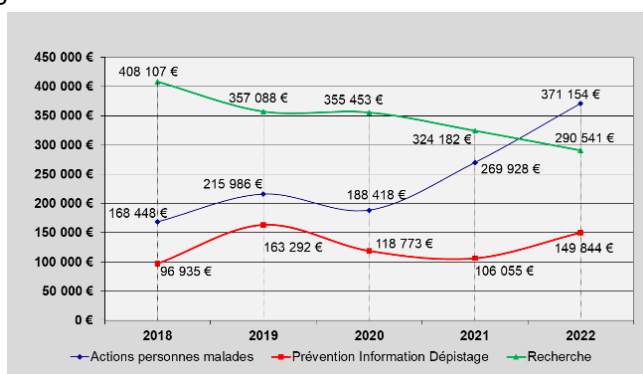
**Soit**

**Actions pour les Malades : 371 154 €**

**Actions de Prévention, Information, Dépistage : 149 844 €**

**Financement de la Recherche : 290 541 €**

**Formation/Actions de société-politique de santé : 4 480 €**



## 2 - Les frais de Recherche de fonds (128 306 €)

Regroupent tous les frais d'appel aux dons et Legs : **65 184 €** (*Marketing Direct avec la LNCC : études et prestations, recherche et développement, insertions dans la revue « Notariat Services »*), les frais de traitement des dons, legs et subventions (*fonctionnement du service : achat des reçus fiscaux, des enveloppes, frais postaux pour l'envoi des reçus fiscaux, frais généraux et salariaux répartis dans cette mission...*) : **60 136 €** ainsi que les frais d'organisation de manifestations : **2 986 €**.

## 3 - Les frais de fonctionnement Général (183 021 €)

Comprennent tous les frais qui ne sont pas répartis dans les missions sociales :

- Les frais d'information et de communication : **11 952 €** (*Prestation d'une chargée de Communication, Etuis baguettes aux couleurs de la Ligue sur 17 communes, abonnements/adhésions aux journaux et radios locales, insertions dans la revue Katell Magazine, matériel de communication, frais généraux et salariaux répartis dans cette mission, ...*)
- Les frais de fonctionnement : **157 226 €** : Frais gestion du Comité : 140 711 € (*Frais généraux et salariaux non répartis dans les missions sociales*) - Impôts et taxes : 2 515 € – Part de la Cotisation à la Fédération (*non répartie dans les missions sociales*) : 14 000 €
- Les charges financières : **820 €**
- La dotation aux amortissements : **13 023 €** (*Travaux de la Maison de la Ligue et achat de matériel informatique*)

## 4 - La dotation aux provisions (2 417 €) Concerne les retraites des salariés

## 5 - Impôts sur les bénéfices (3 270 €) Il s'agit de l'impôt sur les Sociétés

### LE RESULTAT

Le total des **ressources** de l'exercice 2022 est de

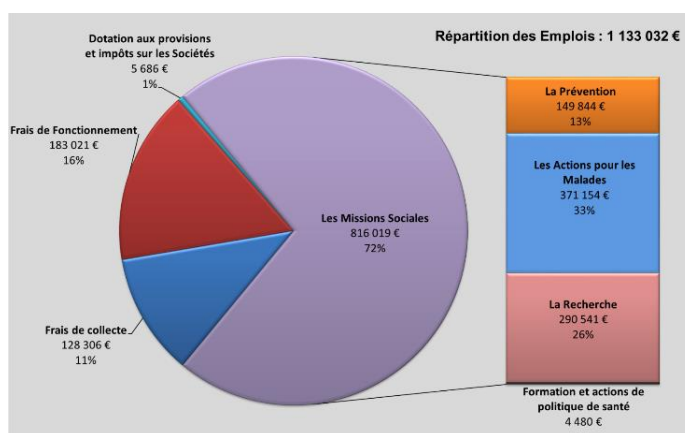
**1 210 751.74 €**

Le total des **dépenses** de l'exercice 2022 est de

**1 133 032.35 €**

Dont les dotations aux provisions : 4 417 €

Le résultat de l'exercice à affecter est en **excédent de ressources de 77 719.39 €**



L'évaluation des contributions volontaires en nature : 98 383 €

27 réponses au questionnaire nous ont permis de valoriser **5 612.25 heures** de bénévolat, soit **3.41** équivalents temps plein, pour un montant total de **93 163 €**, ce qui n'est pas négligeable. L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1,5 fois le SMIC = **16.60 €**.

Les dons en nature sont l'estimation des sommes économisées grâce aux prêts de salles pour nos réunions et manifestations : **5 220 €**

Ces sommes sont réparties dans les missions, soit :

**70 095 €** pour les missions sociales, **18 004 €** pour le traitement des dons et **10 284 €** pour le fonctionnement

### Le Bilan - L'Actif

#### Les immobilisations (628 926 €)

Représentent les immobilisations corporelles : 625 644 € (*les travaux de la Maison de la Ligue - la valeur nette comptable de l'immeuble, du mobilier, du matériel de bureau et de transport*) et les immobilisations financières : 3 282 € de Dépôts de garantie et chèques de caution

#### Les créances et Charges constatées d'avance (90 720 €)

Correspondent à des dons et legs : 69 596 € et autres produits à recevoir : 18 821 €.

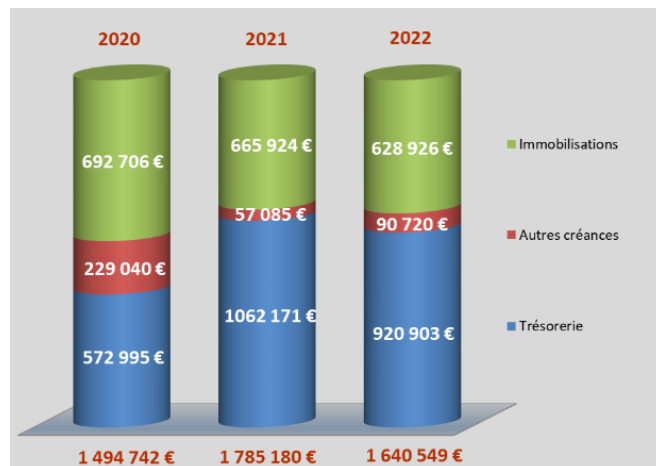
Les charges constatées d'avance : 2 303 €

#### La trésorerie (920 903 €)

Est constituée des placements en comptes à terme et livrets, des parts sociales, des comptes chèques, CCP, ainsi que de la caisse.

La trésorerie est placée conformément à la charte des placements de la Fédération et ne présente pas de risque financier.

La Ligue Nationale préconise d'avoir en réserve une valeur comprise entre 6 mois et 12 mois de la somme totale des emplois (moyenne des 3 derniers exercices) inscrite au compte de résultat.



## Le Bilan – Le Passif

### Les fonds Propres (1 261 560 €)

Sont constitués des réserves statutaires : 585 796 €, des réserves pour projets : 598 044 € et du résultat à affecter : excédent de ressources : 77 719 €

### Les Provisions (97 410 €)

#### Provisions pour risques (75 592 €)

Il s'agit d'un legs en contestation auprès du Tribunal de Grande Instance. Si la Ligue Nationale perd le procès, cette somme pourrait être restituée.

#### Provisions pour charges (21 818 €)

Ce sont les engagements sociaux qui résultent de l'application de la convention collective pour les indemnités de départ en retraite des salariées

### Les dettes fournisseurs (64 288 €)

Correspondent aux factures d'achats ou de prestations de l'année 2021 non encore parvenues ou dont l'échéance est sur l'exercice 2022.

### Les autres dettes (217 292 €)

Se composent des dettes fiscales et sociales afférentes à 2022 mais à payer en 2023 : 44 179 €, des charges à payer recherche, notes de frais et divers débiteurs : 169 842 €.



**Le total du bilan s'élève à 1 640 549 €**



BILAN ACTIF	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
<b>BILAN ACTIF</b>				
Exercice au 31/12/2022				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORABLES</b>				
Frais d'établissement	141 627,00		141 627,00	660 380,55
Frais de recherche et développement				141 627,00
Donations temporaires d'usufruit	763 500,39	(284 186,27)	479 314,12	512 988,39
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	52 520,67	(47 818,10)	4 702,57	6 355,16
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>957 648,06</b>	<b>(332 004,37)</b>	<b>625 643,69</b>	
Terrains				
Constructions				
Install., techniq., matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilsations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations, destinées à être cédées				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>3 282,49</b>		<b>3 282,49</b>	<b>5 543,23</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	30,49		30,49	30,49
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 252,00		3 252,00	5 912,74
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>960 930,55</b>	<b>(332 004,37)</b>	<b>628 926,18</b>	<b>665 923,78</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES</b>	<b>88 417,24</b>		<b>88 417,24</b>	<b>51 467,08</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 107,33		2 107,33	509,99
Créances reçues par legs ou donations	86 309,91		86 309,91	50 957,09
Autres créances				
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>920 903,17</b>		<b>920 903,17</b>	<b>1 062 171,02</b>
Valeurs mobilières de placement	170 420,00		170 420,00	169 416,00
Disponibilités	750 483,17		750 483,17	892 755,02
Charges constatées d'avance	2 302,77		2 302,77	5 618,06
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>1 011 623,13</b>		<b>1 011 623,13</b>	<b>1 119 256,16</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 972 553,68</b>	<b>(332 004,37)</b>	<b>1 640 549,31</b>	<b>1 785 179,94</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Donc en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
<b>Fonds propres sans droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecart de réévaluation</b>		
Réserves	1 183 840,44	1 124 898,99
Réserves statutaires ou contractuelles	585 796,58	585 796,58
Réserves pour projet de lenité	598 043,86	539 102,41
Autres réserves		
Report à nouveau	77 719,39	58 941,45
Excédent ou déficit de l'exercice		
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>1 261 559,83</b>	<b>1 183 840,44</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
<b>Subventions d'investissement</b>		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>1 261 559,83</b>	<b>1 183 840,44</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds débiés		
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉBIÉS - TOTAL II</b>		
Provisions pour risques	75 592,00	75 592,00
Provisions pour charges	21 817,74	53 965,21
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>97 409,74</b>	<b>129 557,21</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES</b>	<b>281 579,74</b>	<b>471 782,29</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 288,16	104 278,50
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	43 765,20	40 505,73
Dettes fiscales	3 684,00	3 631,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	169 842,38	323 367,06
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
<b>EMPRUNTS et DETTES - TOTAL IV</b>	<b>281 579,74</b>	<b>471 782,29</b>
Ecart de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 640 549,31</b>	<b>1 785 179,94</b>

COMPTÉ DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	67 896,00	70 768,00	(2 872,00)	-4,06 %
Ventes de biens et services	81 862,90	6 242,57	75 620,33	
Ventes de biens	290,00	620,00	(330,00)	-53,23 %
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	81 572,90	5 622,57	75 950,33	
dont parrainages	46 914,80		46 914,80	
Concours publics et subventions d'exploitation	34 535,00	26 968,45	7 566,55	28,06 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	590 120,97	586 308,99	3 811,98	0,65 %
Dons manuels	9 564,07	578 556,90	(5 752,09)	-74,20 %
Mécénats	2 000,00	7 752,09	(5 752,09)	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	389 509,09	291 893,98	97 615,11	33,44 %
Reprises sur amort., depr., prov. et transfert de charges	42 142,72	55 871,98	(13 729,26)	-24,57 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	799,30	18,66	780,64	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 206 865,98</b>	<b>1 038 072,63</b>	<b>168 793,35</b>	<b>16,26 %</b>

Acquis de marchandises	4 709,54	4 818,07	(108,53)	-2,25 %
Variation de stock	398 038,21	298 495,12	99 543,09	33,35 %
Autres achats et charges externes	333 634,91	377 918,46	(44 283,55)	-11,72 %
Aides financières	9 119,31	13 088,53	(3 969,22)	-30,33 %
Impôts, taxes et versements assimilés	211 761,87	143 392,83	68 369,04	47,68 %
Salaires et traitements	80 895,98	54 626,34	26 269,64	48,09 %
Charges sociales	38 097,29	40 477,00	(2 379,71)	-5,88 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Reports en fonds dédiés	52 465,24	45 841,89	6 613,35	14,43 %
Autres charges				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 128 712,35</b>	<b>978 658,24</b>	<b>150 054,11</b>	<b>15,33 %</b>

<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>78 153,63</b>	<b>59 414,39</b>	<b>18 739,24</b>	<b>31,54 %</b>
--------------------------------	------------------	------------------	------------------	----------------

De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3 671,08	2 429,69	1 241,39	51,09 %
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 671,08</b>	<b>2 429,69</b>	<b>1 241,39</b>	<b>51,09 %</b>

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés	218,69		(218,69)	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>218,69</b>	<b>218,69</b>	<b>(218,69)</b>	

<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>3 671,08</b>	<b>2 211,00</b>	<b>1 460,08</b>	<b>66,04 %</b>
---------------------------	-----------------	-----------------	-----------------	----------------

COMPTÉ DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		

<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>81 824,71</b>	<b>61 625,39</b>	<b>20 199,32</b>	<b>32,78 %</b>
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	214,68	682,66	(467,98)	-68,55 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>214,68</b>	<b>682,66</b>	<b>(467,98)</b>	<b>-68,55 %</b>

Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	1 050,00	117,60	932,40	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 050,00</b>	<b>117,60</b>	<b>932,40</b>	

<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(835,32)</b>	<b>565,06</b>	<b>(1 400,38)</b>	
------------------------------	-----------------	---------------	-------------------	--

Participation des salariés aux résultats				
--	--	--	--	--

Impôts sur les bénéfices	3 270,00	3 249,00	21,00	0,65 %
--------------------------	----------	----------	-------	--------

<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 210 751,74</b>	<b>1 041 184,98</b>	<b>169 566,76</b>	<b>16,29 %</b>
---------------------------	---------------------	---------------------	-------------------	----------------

<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 133 032,35</b>	<b>982 243,53</b>	<b>150 788,82</b>	<b>15,35 %</b>
--------------------------	---------------------	-------------------	-------------------	----------------

<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>77 719,39</b>	<b>58 941,45</b>	<b>18 777,94</b>	<b>31,86 %</b>
----------------------------	------------------	------------------	------------------	----------------

Dons en nature				
Prestations en nature	5 219,66	21 300,60	(16 080,94)	-75,50 %
Bénévoles	93 163,35	1 093,64	92 069,71	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>98 383,01</b>	<b>22 394,24</b>	<b>75 988,77</b>	

Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	2 981,00		2 981,00	
Prestations en nature	2 238,66	1 093,64	1 145,02	
Personnel bénévole	93 163,35	21 300,60	71 862,75	
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>98 383,01</b>	<b>22 394,24</b>	<b>75 988,77</b>	

<b>NON AFFECTÉS</b>				
---------------------	--	--	--	--

### Les Ressources

<b>RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>904 000 €</b>
<b>Dons</b>	600 000 €
<b>Legs</b>	250 000 €
<b>Autres produits</b> (Manifestations, ventes, abonnements, prestations, produits financiers, produits affectés aux missions sociales)	54 000 €
<b>AUTRES FONDS PRIVÉS</b> (parrainage, mécénat)	<b>8 000 €</b>
<b>SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>30 000 €</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>68 000 €</b>
(Produits exceptionnels, transferts de charges,...)	20 000 €
Cotisations	48 000 €
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 010 000 €</b>
<b>Nombre d'adhérents</b>	<b>6 000</b>

### Les Emplois

<b>MISSIONS SOCIALES</b>	<b>674 000 €</b>
Actions pour les Malades	200 000 €
Actions Information Prévention Dépistage	200 000 €
Actions de Recherche	274 000 €
<b>FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>130 000 €</b>
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>200 000 €</b>
Frais généraux, information et communication, impôts et taxes, charges financières et exceptionnelles, ...	112 000 €
Dotations aux amortissements	38 000 €
Cotisation statutaire	50 000 €
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>6 000 €</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>	<b>1 010 000 €</b>

## 4/ RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor

Exercice clos le 31 décembre 2022

#### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 24 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit



Matthieu Barreau



## Modalités

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le montant total des subventions versées s'élève à € 37 500 :

- ▶ € 30 000 pour un attaché de Recherche Clinique ;
- ▶ € 4 500 pour le financement de deux casques de réalité virtuelle ;
- ▶ € 2 000 pour le financement de la signalétique « Hôpital sans tabac » ;
- ▶ € 1 000 pour le financement de substituts nicotiniques.

## ▶ Avec l'Hôpital Privé des Côtes d'Armor de Plérin (HPCA)

### Personne concernée

M<sup>me</sup> Chantal Blanchard.

### Nature et objet

Financement de projets portés par l'HPCA.

## Modalités

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le montant des subventions versées s'élève à :

- ▶ € 3 000 pour le financement de l'aménagement du salon d'accueil des familles.

Nantes, le 24 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Matthieu Barreau

## Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

### Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de l'Association Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

## ▶ Avec le Centre Hospitalier de Saint-Brieuc

### Personne concernée

M<sup>me</sup> Gwenaëlle Le Garff, administratrice de votre association et employée par le Centre Hospitalier de Saint-Brieuc en qualité de médecin.

### Nature et objet

Financement de différents projets portés par le Centre Hospitalier de Saint-Brieuc.

## **5/ APPROBATION DES COMPTES 2022, BUDGET PREVISIONNEL 2023**

Après avoir pris connaissance des comptes, entendu le rapport financier et les rapports du commissaire aux comptes, il est proposé à l'Assemblée :

D'approuver les rapports du Commissaire aux Comptes pour l'année 2022 : **Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0**  
**Les rapports du Commissaire aux Comptes est approuvé à l'unanimité**

D'approuver les comptes 2022 : **Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0**  
**Les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité**

D'approuver le Budget Prévisionnel 2023 : **Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0**  
**Le Budget Prévisionnel 2023 est approuvé à l'unanimité**

D'approuver le résultat excédentaire de **77 719.39 €**  
et de l'affecter au compte de « Fonds de réserve pour missions sociales »  
**Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0**  
**L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité**

## **6/ QUITUS DE L'AG AU CA**

Il est proposé à l'Assemblée de donner quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration en 2022  
**Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0**  
**Quitus est donné aux membres du Conseil d'Administration à l'unanimité**

## **7/ QUITUS AU TRESORIER**

Il est proposé à l'Assemblée Générale de donner quitus au Trésorier pour sa gestion des comptes en 2022  
**Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0**  
**Quitus est donné au Trésorier à l'unanimité**

## **8/ ELECTIONS**

### **Mandats à échéance en 2023**

Madame	Gilberte	DROUOT
Madame	Anne	LE TOUZIC
Madame	Antoinette	LECRUBIER
Monsieur	Pierrick	MASSÉ
Madame	Régine	PERRONO
Docteur	André	SELLES

### **Article 5 des statuts votés en Assemblée Générale le 29 Mai 2000**

L'association est administrée par un Conseil composé de 8 membres au moins et 24 au plus, élus par l'Assemblée Générale pour une durée de 6 ans. Les membres sortants sont rééligibles au maximum pour 2 mandats successifs. Le renouvellement du Conseil a lieu par 1/3 tous les deux ans. En cas de vacance d'un poste d'Administrateur, le Conseil pourvoit provisoirement à son remplacement. Il est procédé à son élection définitive par la plus prochaine Assemblée Générale. Toutefois, le mandat de l'Administrateur ainsi élu prend fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat de l'Administrateur remplacé.

### **Les Candidats au Conseil d'Administration** **6 postes à pourvoir : échéance 2029**

#### **Renouvellement des candidatures**

Madame	Gilberte	DROUOT	ST BRIEUC
Madame	Anne	LE TOUZIC	PLŒUC L'HERMITAGE
Docteur	André	SELLES	TREGUEUX

**Les 3 candidats sont élus individuellement et à l'unanimité**  
**Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0**

## RECAPITULATIF DES MANDATS

<u>Mandats à échéance en 2025</u>	{	Madame	Martine	BIGEAULT
		Madame	Michèle	DUMONT
		Madame	Anne	MEANCE
		Monsieur	Jean-Yves	MOUNIER
		Docteur	Olivier	NOUEL
		Monsieur	Alain	DUBREIL
<u>Mandats à échéance en 2027</u>	{	Monsieur	Thierry	AMICEL
		Madame	Chantal	BLANCHARD
		Docteur	Gwenaëlle	LE GARFF
		Madame	Maryvonne	LE TERTRE
		Monsieur	Loïc	PERRIN
<u>Mandats à échéance en 2029</u>	{	Madame	Gilberte	DROUOT
		Madame	Anne	LE TOUZIC
		Docteur	André	SELLES

### Les Membres de droits

Un représentant des associations de malades : Madame Danièle JEGOU

Le directeur du Centre Régional de Lutte contre le Cancer Eugène Marquis de Rennes : Professeur Christophe MASSARD

Un représentant de la Ligue Nationale : Monsieur Pierre PRAICHEUX (*Depuis 03/2023*)

### Le Commissaire aux Comptes

Mandats à échéance en 2026

Cabinet Ernst & Young Audit

## 9/ QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, la séance est levée à 16 h.

La Présidente,  
Mme Chantal BLANCHARD



Le Trésorier,  
M. Loïc PERRIN



